

ASSUMER NOS RESPONSABILITÉS PLANÉTAIRES

Est-il encore besoin de le rappeler ? Le dérèglement climatique et la perte de biodiversité remettent aujourd'hui en cause l'avenir même de nos sociétés, ici et ailleurs. Y répondre est donc une **obligation** qui doit s'imposer et être intégrée à toute action politique. Mais au-delà des engagements théoriques, force est de constater que cette exigence est bien loin de se décliner dans la réalité des politiques publiques. Ainsi, la Bretagne se caractérise d'abord par des résultats bien pires que la moyenne nationale sur les grands enjeux environnementaux.

Il suffit ainsi de reprendre les chiffres et commentaires inclus dans le rapport du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), présenté au conseil régional en novembre 2019, pour mesurer la **gravité de la situation** :

- une artificialisation du territoire breton qui a plus que doublé en 30 ans (+ 128 %), un des pires résultats français avec aujourd'hui 11,4 % du territoire breton urbanisé.

- une perte entre 2006 et 2012 de 15% de bocages denses, et le taux de fragmentation des milieux naturels, toujours en augmentation, le plus élevé de France (hors Ile-de-France).

- une situation très dégradée sur la qualité de l'eau, avec seulement 24 % des masses d'eau en bon état physico-chimique (le chiffre 2019 serait de 34%), très loin des objectifs de 100% des masses d'eau en bonne qualité en 2027, tels que prévus dans la directive européenne.

- une baisse des émissions de CO2 de seulement 6% entre 2010 et 2016, contre 12 % au niveau français. Baisse limitée aux émissions énergétiques, alors que les émissions non-énergétiques liées principalement à l'agriculture sont restées stables.

Dans ce contexte très dégradé, où très clairement la Bretagne n'assume pas sa part de la responsabilité globale, mais contribue activement au réchauffement climatique, à la pollution des océans, et à la perte de biodiversité, il faut de plus ajouter des **impacts indirects** de participation à la déforestation, et tout particulièrement les importations de tourteaux de soja pour l'alimentation du bétail, des vaches, des porcs et des poulets. En septembre 2018 accostait à Lorient le plus gros cargo de soja OGM jamais accueilli en Bretagne.

Ce bilan très négatif entraîne aussi de plus en plus de **tensions** au sein de la société bretonne, entre mobilisations fortes des protecteurs de l'environnement et raidissement d'une part du monde agricole. La question récurrente autour des algues vertes, pollution grave dont la Bretagne n'arrive pas à se débarrasser, est symbolique de la dégradation du débat public dans la région, une impossibilité du dialogue que symbolise le salon du livre de Quintin n'osant même plus inviter une journaliste auteur d'un livre remarqué sur le sujet. Ces crispations pourraient, si nous n'y prenons pas garde, se muer en affrontements plus vifs. Il y a donc urgence à construire une vision plus partagée, qui offre des perspectives à moyen terme aux paysans et entreprises de l'agroalimentaire, tout en répondant aussi à l'absolue nécessité d'assumer quantitativement nos obligations environnementales.

La "Breizh Cop", première tentative pour construire ce **projet commun**, n'a pas réussi à dépasser les clivages, et n'a pas permis d'affirmer des objectifs notamment sur le climat, correspondant à la volonté européenne affichée de -50% en 2030. Au contraire, ce sont plutôt les spécificités bretonnes –

importance du transport routier car en périphérie, une agriculture dont « la place dans l'économie bretonne et française n'est pas un choix ou une option » - qui sont mises en avant, pour expliquer cet objectif moindre que l'ambition européenne.

A partir de ce constat, définir les priorités pour le prochain mandat peut finalement se révéler assez simple : **décliner en Bretagne les objectifs européens**, en se recalant sur des horizons temporels à l'échelle d'un mandat et d'un horizon à 10 ans, les objectifs à 20 ans affichés dans le SRADDET ne correspondant guère aux urgences, et pouvant donner l'impression de remettre à plus tard les nécessaires mutations de la société bretonne.

L'évolution du « **modèle agricole breton** » est évidemment au cœur de cette stratégie. Trouver un équilibre entre le nombre d'animaux d'élevage, la capacité régionale à les nourrir sans participer à la déforestation, réussir une reconquête rapide de la qualité des eaux, incluant la sortie des pesticides, est un des principaux défis pour la société bretonne, qui doit recréer les conditions du dialogue entre les acteurs, résister aux lobbys, et engager enfin un plan cohérent pour réussir à atteindre des objectifs inaccessibles sans changer de modèle. Sur la question de l'**eau**, une préoccupation supplémentaire s'est faite jour : la disponibilité de la ressource. Une stratégie d'économie de la ressource en eau, en lien avec le plan régional d'adaptation au changement climatique, doit ainsi être définie.

La préservation de la **biodiversité** passe en priorité par une politique volontariste de réduction rapide de la consommation des terres agricoles et naturelles, en lien avec le rééquilibrage des peuplements entre l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud. L'objectif à 10 ans de zéro artificialisation nette signifie donc de rapidement remettre en cause des modèles d'habitats devenus insoutenables, notamment le lotissement péri-urbain. Il appelle à la reconstruction d'habitats favorables, la définition d'une trame cohérente de continuité écologique et de sortie des pesticides.

Enfin assumer nos responsabilités, c'est **renforcer nos solidarités internationales**. Dans un monde de crises, exacerbées par le dérèglement climatique, il nous faut participer de la cohésion du monde et renforcer nos solidarités, qui s'inscrivent dans la tradition bretonne. Accueil des migrants, renforcement des moyens financiers dédiés à la solidarité internationale, participation aux réseaux internationaux de collectivités qui portent ces priorités et ces valeurs, la Bretagne doit porter cette exigence d'un autre monde, solidaire et responsable.

NOS PRIORITES POUR LE PROCHAIN MANDAT

- Climat et solidarité internationale
 - o Atteindre en 2030 sur le territoire breton, l'objectif européen de – 50% de gaz à effet de serre
 - o Construire un plan d'action d'adaptation au dérèglement climatique, à partir d'un diagnostic précis des vulnérabilités de court, moyen et long terme
 - o Atteindre 0.7% du PIB breton dédié aux actions de solidarités internationales

- Restaurer la biodiversité
 - o 0 artificialisation nette des sols et trame verte et bleue cohérente – déclinés dans le prochain SRADDET, qui devra être prescriptif pour les schémas de cohérence territoriale qui en découleront.
 - o Atteinte du bon état écologique de 70% des rivières bretonnes en 2027
 - o Arrêt en 10 ans des importations de tourteaux pour l'élevage et autres matières premières agricoles ayant un impact négatif sur la biodiversité des pays producteurs, et en premier lieu les sojas transgéniques.

